

Note de Suspension d'Un mois: Protocole des taxis de YMM

Je vous contacte pour vous informer que l'équipe de sécurité de l'aéroport international de Fort McMurray (YMM) a identifié que votre taxi enfreint les protocoles relatifs aux taxis sur la propriété de l'aéroport. En raison de cette infraction, votre accès à la propriété de YMM est maintenant interdit pour une durée d'un mois, à compter de ce jour. Votre opérateur en sera informé.

S'il vous plaît, soyez conscient que la compagnie United Class Cabs possède un contrat exclusif avec l'autorité aéroportuaire de Fort McMurray pour la prise en charge des passagers, cela leur donne un accès unique aux voies de prise en charge désignées. Les sites réservés aux arrivées et aux départs sont exclusivement réservés au public ou aux chauffeurs de United Class Cabs.

S'il y a une deuxième infraction après cette suspension, il en résulte un bannissement pour une durée de trois mois de l'YMM. Une troisième infraction en résulte en un bannissement permanent.

À titre de référence, veuillez consulter les lignes directrices ci-dessous sur la façon dont les chauffeurs de taxi autres que ceux de la classe United peuvent naviguer sur notre campus pour la prise en charge et la dépose de passagers à l'avance, conformément aux règlements de YMM.

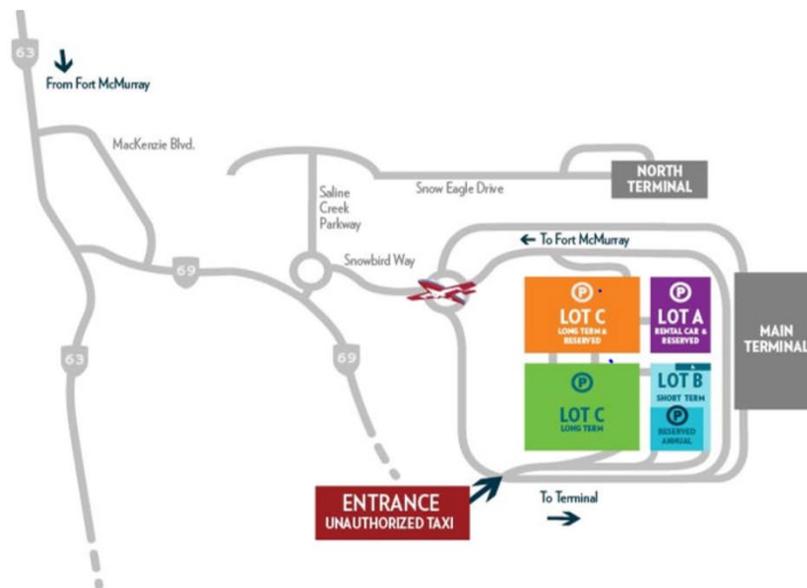
Nous reconnaissons que, de temps à autre, nos clients qui arrivent peuvent choisir d'utiliser un autre fournisseur de taxis. Nous permettons aux chauffeurs de taxi non autorisés d'utiliser les stations de parking de courte durée pendant qu'ils attendent d'être pris en charge à l'avance.

Veuillez noter que cela ne permet pas aux taxis non autorisés de solliciter les clients de l'aéroport pour des affaires à l'intérieur ou à l'extérieur du terminal de l'aéroport.

Tous les fournisseurs de taxis doivent respecter l'étiquette existante concernant le stationnement de courte durée :

- Ne pas bloquer les sorties de secours
- Les places de stationnement pour les handicapés sont réservées à ceux qui ont un laissez-passer
- Les véhicules garés ou tournant au ralenti dans les stationnements pour handicapés seront verbalisés

- Les stations de courte durée sont gratuites pour une durée maximale de 20 minutes à partir du moment où vous entrez dans le parking
- Le stationnement de courte durée de plus de 20 minutes est facturé au prorata à 25 dollars par jour
- N'utilisez que les places disponibles et ne stationnez pas sur une place désignée à une autre voiture



Si vous avez des questions, veuillez voir à notre centre d'information à l'arrivée, niveau 1, pour parler à un membre de notre équipe de sécurité.

Salutations,

Direction de l'autorité aéroportuaire de Fort McMurray